

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

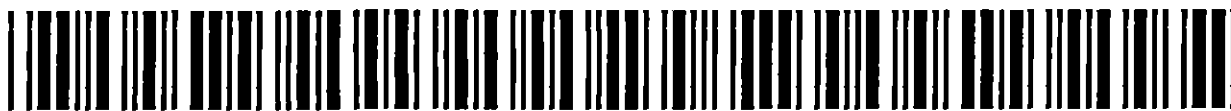
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 07873 Numéro SIREN : 819 409 376 Nom ou dénomination : 6 UNDERGROUND

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2019 sous le numéro de dépôt 122878



20191228782019

DATE DEPOT : 28/11/2019

N° DE DEPOT : 122878

N° GESTION : 2016B07873

N° SIREN : 819409376

DENOMINATION : 6 UNDERGROUND

ADRESSE : 208 rue Saint-Maur 75010 Paris

MILLESIME : 2019

.

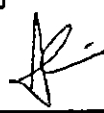
6 UNDERGROUND
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 30.000 euros
Siège social : 208 rue Saint-Maur – 75010 PARIS
R.C.S. PARIS : 819 409 376

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

29 NOV. 2019

Sous le N°

129878



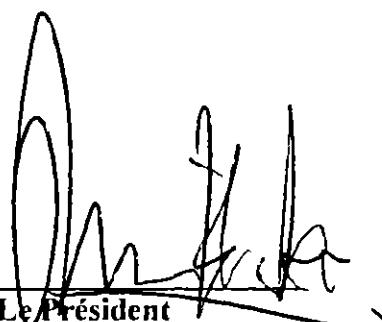
Extrait du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire unique en date du 31 juillet 2019

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 janvier 2019

« DEUXIÈME DÉCISION »

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 40.362 euros au poste « Report à nouveau ».

Certifié conforme à l'original



Le Président
NORTHSIX EUROPE LIMITED
Représentée par Oliver HICKS

6 UNDERGROUND
Société par Actions Simplifiée à associé unique (SASU)
Au Capital de 30.000 Euros
Siège Social : 208 rue Saint-Maur - 75010 PARIS
RCS PARIS 819 409 376

Je soussigné :

Monsieur Oliver HICKS, né le 10 septembre 1971 à LONDRES (GB), dirigeant de la société **NORTHSIX EUROPE LIMITED**, elle-même Présidente de la société **6 UNDERGROUND**, SASU ci-dessus identifiée et domiciliée,

DONNE TOUS POUVOIRS AU CABINET :

JULIEN MOUSSY SELARLU
Avocats à la Cour
2 rue des Moulins – 75001 PARIS
TEL. 01.53.45.45.53 – FAX. 01.53.45.45.50

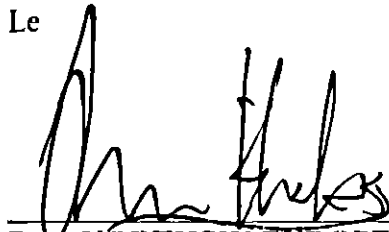
de pour moi et en mon nom faire tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations concernant mon entreprise auprès des registres.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à

Le



Pour NORTHSIX EUROPE LIMITED
Monsieur Oliver HICKS

OK

SAS 6 UNDERGROUND

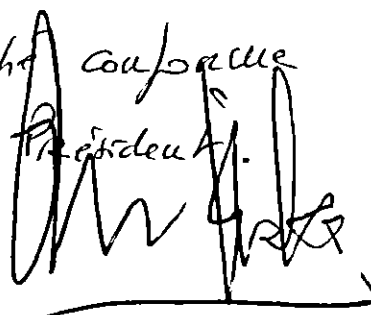
208 rue Saint Maur

75010 PARIS

Exercice clos le : 31/01/2019

APE : 5911A

SIRET : 81940937600020

*Certifié conforme
Le Président*


Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 208 rue Saint Maur		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 81940937600020		Néant ☐					
		31/01/2019 31/01/2018					
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CC				
	Concessions, brevets et droits similaires	AI	AC				
	Fonds commercial (I)	AI	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AN				
	Terrains	AN	AC				
	Constructions	AP	AC				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 682	174	2 508	1 378	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AN	AN				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BE	BC				
	Autres titres immobilisés	BI	BI				
	Prêts	BI	BC				
	Autres immobilisations financières *	BI	BI				
	TOTAL (II)	BJ	2 682	174	2 508	1 378	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BC			
		En cours de production de services	BP	BC			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BN	200 286	200 286	82 108	
		Autres créances (3)	BZ	54 131	54 131	29 265	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CL	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : _____)	CU	CU			
Disponibilités		CF	88 488	88 488	76 646		
Charges constatées d'avance (3) *		CI	300	300	302		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	343 205	343 205	188 321		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CV					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CC	345 887	174	345 713	189 699	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Cause de résiliation de propriété *		Stocks :		Créances :			

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

		31/01/2019
Total des Produits à recevoir		61 352
Autres créances clients CLIENTS FACT. A ETABLIR	57 054	57 054
Autres créances CVAE	4 298	4 298

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/01/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			300
CCA ASSURANCE	01/02/2019 31/01/2020	300	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			300

Désignation de l'entreprise		SAS 6 UNDERGROUND		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 30 000)	DA	30 000	30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 000	3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH	39 292	12 314	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	40 362	26 978	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	112 654	72 292
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	173 947	91 522	
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 112	25 885	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	233 059	117 407	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	345 713	189 699	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	233 059	117 407	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

		31/01/2019
Total des Charges à payer		169 225
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		162 990
FACTURES NON PARVENUES	156 704	
FNP HONO. AVOCAT	1 247	
FNP HONO. C.A.C.	5 040	
Dettes fiscales et sociales		6 235
CHARGES FISCALES A PAYER	6 235	

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND						Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	565 408	FI	345 423	FI	910 831 784 148	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	565 408	FK	345 423	FL	910 831 784 148	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	173 37	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	911 003 784 185	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	298	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	577 471 436 312	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 938 7 767	
	Salaires et traitements *					FY	176 661 191 048	
	Charges sociales (10)					FZ	94 870 110 788	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	813 796
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	156 5	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	854 207 746 716	
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	56 796 37 469	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	56 796 37 469	

Désignation de l'entreprise						SAS 6 UNDERGROUND		Néant ☐
						Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG	739	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	739	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						II	(739)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)						IK	15 696	10 491
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						IL	911 003	784 185
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						IN	870 642	757 207
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)						IO	40 362	26 978
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières			HY		
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *			HP		
			{ - Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				HI		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				IX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD		
	(9)	Dont transferts de charges				A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		obligatoires	A9			
(7)	Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).					Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS						739		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N		
						Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des encouragements supplémentaires sont donnés dans la table 11.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 6 UNDERGROUND										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Concessions à une évaluation primitive au cours de l'exercice ou régularité d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 389	LC		LD	2 682	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	2 389	LO		LP	2 682		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ		LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OG	2 389	OII		OJ	2 682			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Reévaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		4		5		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS	2 389	MT	2 682	MI	2 682		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		NO		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	2 389	NH	2 682	NI	2 682		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW		
		Autres participations		IO		OX		OY		OZ		
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G				
TOTAL IV		13		NJ		NK		2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14		OK	2 389	OL	2 682	OM	2 682			

5 bis

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/01/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS 6 UNDERGROUND**Neant ☒*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 011	QM	1 552	QN	2 389	QO	174		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	1 011	QV	1 552	QW	2 389	QX	174		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	1 011	OP	1 552	OQ	2 389	OR	174		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages recup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NV			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW + NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications complémentaires de ce tableau sont données dans le manuel D 2055.

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND								Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS. Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3L		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	I O		EP		EQ		LR		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UC		UI					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C G I								IO		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	200 286		200 286						
	Créance représentative de titres prélevés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VN								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	49 833		49 833					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	4 298		4 298					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	300		300						
	TOTAUX		VT	254 717	VL	254 717	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes autres des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VII									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	173 947		173 947						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 278		6 278						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 341		7 341						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 205		5 205						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	33 381		33 381						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 907		6 907						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	233 059	VZ	233 059						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032							

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2019			
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	40 362	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	15 696	
	Quote-part		WI	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								18	
- imposées au taux de 0 %								ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								WN			
- Plus-values nettes à court terme								WC			
- Plus-values soumises au régime des fusions								XR			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises* (achats exonérés)		SW	WC				
		Déficits transport antérieurement déduits par les PME (art. 210 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I								WR	56 058		
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS	
Provisions et charges à payer et non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
			- imposées au taux de 0 %							WH	
			- imposées au taux de 19 %							WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs							XD	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ	
Régime des sociétés mixtes et des hybrides *										XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts *										2A	
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									ZY	
	Majoration d'amortissement *									XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 series)		K5	Entreprises nouvelles 14 series		L2	Seules entreprises innovantes (art. 44 series 4)		L5	XF	
	Pole de compétitivité hors CICE (art. 44 underlines)		L6	Société investissement immobilier cotees (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la defense (44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octes et octes A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 dunderies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinderies)							PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Crance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	XG				
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RESULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	56 058		
						déficit (II moins I)			XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL		
RESULTAT FISCAL						BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	56 058	XO	0

Désignation de l'entreprise SAS 6 UNDERGROUND		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI : dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ Ligne W1		↓ Ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFP N° 2058-C 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND										Neant ☐									
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	12 314	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	26 978		- Autres réserves	ZD													
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE													
					Autres répartitions	ZF													
	TOTAL I	OF	39 292		Report à nouveau	ZG	39 292												
				TOTAL II				ZH	39 292										
RENSEIGNEMENTS DIVERS																			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ														
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR														
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS														
DETAUX DE CHARGES AUTRES CHARGES ET CHARGES	- Sous-traitance				YT	128 562		122 103											
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	12 000		XQ	201 187		144 047											
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU														
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	221 424		132 230											
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV														
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	26 298		37 932											
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	577 471		436 312											
IMPÔTS TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	300		253											
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	3 638		7 514											
	Total du compte correspondant à la ligne l'X du tableau n° 2052				YX	3 938		7 767											
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	103 572		68 958											
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	85 881		55 282											
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *				OB	175 980													
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS														
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%										
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP																	
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)																		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice dans le cadre de l'article 217 octies du CGI																		
RÉSULTAT DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur																		
	- Société résuldar comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA																	
	Plus-values à 10%	JK																	
	Plus-values à 19%	JM																	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD																	
RÉSULTAT DE GROUPE *	Plus-values à 15%	JN																	
	Plus-values à 19%	JP																	
	Imputations	JF																	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH																	
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ									

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND						Néant ☐	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette revalorisée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
○		○	○	○	○	○	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Ferret 2059 A-Detail...	2 389		2 389		
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
○				○	19%	15% ou 12,80%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de revalorisation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de bres et faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexée)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Vérification par tiers)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 6 UNDERGROUND**Néant ☒

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② :

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées

exclus du régime du long terme (art 219 I a séries-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art 219 I a séries-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ○	Moins-values à 12,80 % ○	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ○	Solde des moins-values à 12,80 % ○
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à N-3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
anterieurs			
(montants			
restant à			
deduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ○	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ○ * ○ * ○ * ○ * ○ * ○
	A 19 % 16,5 % (1) ou à 15 % ○	A 19 % ou 14 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a séries-0 du CGI) ○	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a séries-0 bis du CGI) ○	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ○		
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme						
subies au						
cours des						
dix exercices						
anterieurs						
(montants						
restant à						
deduire à la						
clôture du						
dernier						
exercice)						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFiP N° 2059-D 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND					Neant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		tauxés à 10 %	tauxés à 15 %	tauxés à 18 %	tauxés à 19 %	tauxés à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Reserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
	6					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 6 UNDERGROUND		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/02/2018		et clos le : 31/01/2019	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	1	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	910 831	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL I	OX	910 831	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OII	173	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OI'		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	173	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	13 831	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	362 454	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	189 187	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	156	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	565 627	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL I + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	345 376
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		SA	345 376
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono-établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus). vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	910 831	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	1	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	IIX		
Période de référence	GY	01/02/2018	GZ 31/01/2019
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	IIR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement ou moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/10/2019

N° SIRET 81940937600020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 6 UNDERGROUND

ADRESSE (voie) 208 rue Saint Maur

CODE POSTAL 75010

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination NORTH 6

N° SIREN (si société établie en France) 750125056 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 3 000

Adresse : N° 208 Voie Rue Saint Maur

Code postal 75010 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement ou moins 10 % du capital)☒ (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/01/2019

N° SIRET 81940937600020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 6 UNDERGROUND

ADRESSE (voie) 208 rue Saint Maur

CODE POSTAL 75010

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DL FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐Forme juridique ☐ Dénomination ☐N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐Adresse : N° ☐ Voie ☐Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SASU 6UNDERGROUND

**208, Rue SAINT-MAUR
75 010 - PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

CORINNE FOURMONT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

39, RUE JULES VIEJO • 94 430-CHENNEVIERES SUR MARNE •

TÉLÉPHONE : 01.45.76.84.62 • TÉLÉCOPIE : 01.45.76.83.73 E-MAIL : C-S-E@ORANGE.FR

SIRET 452 474 000 00034 APE : 6920Z

6 UNDERGROUND

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 208, Rue SAINT-MAUR – 75 010 PARIS
R.C.S. PARIS 819 409 376

**RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES
sur les COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2019

A l'Associée,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts constitutifs du 10 mars 2016, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 6 UNDERGROUND relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assurée de leur application.

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Ces appréciations concernent les créances clients pour un montant de 200 286 €.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

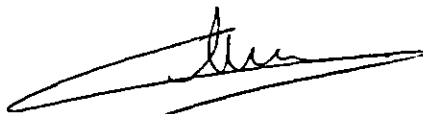
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHENNEVIERES SUR MARNE,

Le 15 juillet 2019

Corinne FOURMONT



Bilan Actif

		31/01/2019			31/01/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 682	174	2 508	1 378
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	2 682	174	2 508	1 378
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	200 286		200 286	82 108
	Autres créances	54 131		54 131	29 265
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	88 488		88 488	76 646
	Charges constatées d'avance	300		300	302
	TOTAL (III)	343 205		343 205	188 321
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		345 887	174	345 713	189 699

(1) dont droit au bail

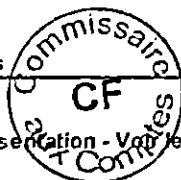
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

		31/01/2019	31/01/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	39 292	12 314
	Résultat de l'exercice	40 362	26 978
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	112 654	72 292
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 947	91 522
	Dettes fiscales et sociales	59 112	25 885
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	233 059	117 407
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	345 713	189 699
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	40 361,66	26 977,94
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	233 059	117 407
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques		



Compte de Résultat 1/2

		31/01/2019		31/01/2018
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	565 408	345 423	910 831
	Montant net du chiffre d'affaires	565 408	345 423	910 831
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			173
	Total des produits d'exploitation (1)			911 003
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			298
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			577 471
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 938
	Salaires et traitements			176 661
	Charges sociales du personnel			94 870
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			813
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			156
	Total des charges d'exploitation (2)			854 207
	RESULTAT D'EXPLOITATION			56 796
				37 469

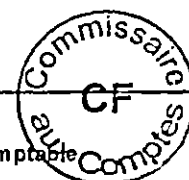


Compte de Résultat

2/2

		31/01/2019	31/01/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		56 796	37 469
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		56 796	37 469
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	739	
	Total des charges exceptionnelles	739	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(739)	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		15 696	10 491
TOTAL DES PRODUITS		911 003	784 185
TOTAL DES CHARGES		870 642	757 207
RESULTAT DE L'EXERCICE		40 362	26 978

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/01/2019.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 345 713 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 40 362 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

L'exercice précédent était d'une durée identique.

La société a pour activité la production de films et de programmes audiovisuels.



Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.



Principes, règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG complété des règlements subséquents).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'acquisition comprend les éléments suivants :

- Le prix d'achat ;
- Les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés ;



Principes, règles et méthodes comptables

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est généralement retenu sur les durées probable d'utilisation suivantes :

- Installation générale et agencement divers	5 ans
- Mobilier de bureau	5 ans
- Matériel informatique	3 ans

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle et des éventuelles dépréciations. La valeur résiduelle représente la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation par la société, diminuée des coûts de sortie.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société. L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

Engagements de retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.



Principes, règles et méthodes comptables

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou le complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée au cours de l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de carrière à verser à la clôture de l'exercice est non significative en raison de l'ancienneté des salariés, de leur âge et des probabilités de rotation du personnel.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Immobilisations

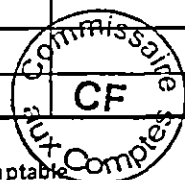
		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal, agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	2 389		2 682		2 389	2 682
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 389		2 682		2 389	2 682
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		2 389		2 682		2 389	2 682



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal. agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 011	1 552	2 389	174
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 011	1 552	2 389	174
TOTAL		1 011	1 552	2 389	174

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Créances et Dettes

		31/01/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	200 286	200 286	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 833	49 833	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 298	4 298	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	300	300	
TOTAL DES CREANCES		254 717	254 717	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	173 947	173 947		
	Personnel et comptes rattachés	6 278	6 278		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 341	7 341		
	Impôts sur les bénéfices	5 205	5 205		
	Taxes sur la valeur ajoutée	33 381	33 381		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 907	6 907		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		233 059	233 059		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/01/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif			
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	64 127		
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Bilan Passif			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			



Produits à recevoir

	31/01/2019	31/01/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	57 054		57 054	
Autres créances	4 298		4 298	
TOTAL	61 352		61 352	

Produits à recevoir (détails)

31/01/2019		
Total des Produits à recevoir		61 352
Autres créances clients CLIENTS FACT. A ETABLIR	57 054	57 054
Autres créances CVAE	4 298	4 298

Charges constatées d'avance

	31/01/2019	31/01/2018	Variations %
Charges constatées d'avance - Exploitation	300	302	(2) -0,81
Charges constatées d'avance - Financier			
Charges constatées d'avance - Exceptionnel			
TOTAL	300	302	(2) -0,81

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/01/2018	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2019
Capital social	30 000				30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	3 000				3 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	12 314	26 978			39 292
Résultat de l'exercice	26 978	(26 978)		40 362	40 362
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	72 292			40 362	112 654

Date de l'assemblée générale 31/07/2018

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 72 292

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 72 292

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 40 362



Capital social

		31/01/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 000,00	10,0000	30 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		3 000,00	10,0000	30 000,00

Charges à payer

	31/01/2019	31/01/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 990	5 807	157 184	NS
Dettes fiscales et sociales	6 235	8 960	(2 725)	-30,41
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	169 225	14 766	154 459	NS

Charges à payer (détails)

		31/01/2019
Total des Charges à payer		169 225
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		162 990
FACTURES NON PARVENUES	156 704	
FNP HONO. AVOCAT	1 247	
FNP HONO. C.A.C.	5 040	
Dettes fiscales et sociales		6 235
CHARGES FISCALES A PAYER	6 235	



Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	565 408	345 423	910 831
TOTAL	565 408	345 423	910 831

Produits et Charges exceptionnels

		31/01/2019
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		739
Dotations excep. aux amortissements et aux provision DOT. AMORT. EXCEPT.	739	739
Résultat exceptionnel		(739)



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/01/2019	Résultat avant Impôts	Impôts (1)	Résultat après IS
RESULTAT COURANT		56 796	15 903	40 893
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(739)	(207)	(532)
RESULTAT COMPTABLE		56 058	15 696	40 362

(1) après retraitements fiscaux.



Autres informations

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

Les dirigeants ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.

Liste des transactions effectuées avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant aux comptes de résultat de l'exercice s'élève à 4200 euros et correspond intégralement à la certification des comptes de la société.

